



Plan 5000 Equipements Génération 2024 Mise en œuvre

Thématique :	<input type="checkbox"/> Présidence	<input checked="" type="checkbox"/> Clubs et Territoires
	<input type="checkbox"/> Administration et Finances	<input type="checkbox"/> Pratiques Fédérales
	<input type="checkbox"/> Haut Niveau	<input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles
	<input type="checkbox"/> Formation & Emploi	<input type="checkbox"/> 3x3
	<input type="checkbox"/> Marque	
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs
	<input type="checkbox"/> Ligues	<input checked="" type="checkbox"/> CTS
	<input type="checkbox"/> Ligues et Comités	
Nombre de pièces jointes : 1		
<input checked="" type="checkbox"/> Information		
<input type="checkbox"/> Echéance de réponse :		

N-Réf. :

- [Note](#) du 21 mars 2024 relative au déploiement du programme PEP5000-Génération 2024
- Note du 20 mars 2024 relative aux préconisations techniques

Synthèse : L'Etat via l'Agence Nationale du Sport poursuit sa politique de soutien à la création d'équipements sportifs de proximité jusqu'en 2026. Le plan s'appelle désormais PEP5000 Génération 2024 et la principale évolution réside dans l'orientation du dispositif vers les établissements scolaires et universitaires de manière très volontariste. Le volet 2023, reconduit en 2024, sur la rénovation des cours d'école doit nous inciter à plus utiliser cette orientation.

Mots clés : équipements, terrain, subvention, agence

En complément de la note du 23 février 2024 relative au déploiement du plan 500 Equipements « Génération 2024 » par l'Agence Nationale du Sport, la fédération a fait évoluer ses préconisations techniques désormais regroupées dans un seul document en pièce jointe.

Ces préconisations intègrent désormais des :

- Orientations pour le milieu scolaire ou universitaire
- Rappels sur l'équipement des salles
- Renvois vers nos partenaires techniques.

Ce document a vocation à servir d'appui lors de vos contacts avec les collectivités. Les Commissions Fédérales « Collectivités Locale et Infra » et « Equipements » restent à votre écoute pour toutes questions.

Ce document peut/doit faire l'objet d'une large diffusion.

Contact : Mission Infra

e-mail : infra@ffbb.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Matthieu SOUCHOIS DTN Adjoint Directeur du Pôle Clubs et Territoires	Alain CONTENSOUX DG-DTN	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2024-03-21 NOTE LR CD CLUBS 4-PCT-TER-PEP5000-Préconisation-VMSS	